-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cher Confrère,

En raison de la Pandémie de COVID 19, la FFBB demande à ses licenciés, entraineurs et officiels de présenter pour la saison 2020-2021 un certificat d’absence de contre indication (CACI) à la pratique du basket ou du sport en compétition, ainsi qu’un questionnaire COVID 19 (QC19) dont l’exactitude des réponses devra être certifiée sur l’honneur.

Devant toute anomalie clinique découverte lors de votre examen clinique, vous avez toute latitude à demander des examens complémentaires, notamment cardiologiques.

En cette période compliquée, sur le plan sanitaire, la Commission Médicale Fédérale vous remercie de votre précieuse collaboration.

Confraternellement votre,

Docteur Bernard DANNEL

Président Commission Médicale de la FFBB -------------------------------------------------------------------------------------------------------------

QC 19 : (Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié)

1) Avez-vous été victime du COVID 19 ?

2) Avez-vous été en contact avec une personne victime du COVID 19 ? 3) Avez-vous eu l’occasion d’être testé pour le COVID 19 ?

4) Avez-vous ou avez-vous eu de la fièvre > ou = à 38° ?

5) Avez-vous ou avez-vous eu un essoufflement anormal ?

6) Avez-vous ou avez-vous eu une toux sèche ?

7) Avez-vous ou avez-vous eu des douleurs thoraciques ?

8) Avez-vous ou avez-vous eu des palpitations ?

9) Avez-vous ou avez-vous eu une perte du goût ou de l’odorat ?

10) Avez-vous ou avez-vous eu une fatigue anormale ?

Ce questionnaire (QC 19) est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession.

Il n’a pas vocation à être communiqué à la F